

Demande de descente Séries Départementales

SERIE DEPARTEMENTALE

(Ne concerne que les licenciés de la série Départementale 2012)

Les coureurs prétendants à une descente de catégorie de D1 en D2, D2 en D3 et D3 en D4 pour la saison **2013**

Sont priés de formuler leur demande par écrit en indiquant

Leur date de naissance

Leur club

Les courses participées en 2012

et de l'adresser au plus tard le **20 octobre 2012**

DELAIS DE RIGUEUR au Président de la commission :

M. Marc ANSERMIN

26, le Martroy - 77120 Chailly en Brie

Ne peuvent prétendre à une descente les coureurs:

◆ ayant monté de série en 2012

◆ ayant marqué des points au classement annuel (20 premiers).

(Sauf ceux ayant marqué des points dans des épreuves avec très peu de participants)

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considérations